

ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

22 décembre

En 1795, à *Brouage*, mort en captivité pour la Foi de M. Frayssé. (R)

En 1800, à *Paris*, Chaptal, ministre de l'intérieur, signe le décret qui rétablit officiellement en France les Filles de la Charité qu'il qualifie d' "*institution sublime*". Afin que la Compagnie puisse former de nouvelles recrues — "des élèves pour le service des hospices", comme s'exprime le décret, — le ministre met à la disposition des Sœurs "*la maison hospitalière des orphelines*", rue du Vieux-Colombier. C'est de cette bonne vieille rue parisienne, l'actuel n° 11, devenu caserne de pompiers... Un retour officiel à la vie voilà ce que le décret Chaptal accorde aux Filles de Monsieur Vincent. En fait, elles n'ont jamais cessé d'exister : au moment de la Révolution, il y avait, en France, environ quatre mille trois cents Sœurs et quatre cent cinquante maisons. Pendant la tourmente, cent cinquante établissements continuèrent à fonctionner. La Très Honorée Mère Deleau n'avait-elle pas, le 7 avril 1792, donné à ses filles la très noble et très sage consigne de ne pas abandonner le service des pauvres¹ ?

En 1842, un second groupe de Sœurs arrive à *Alger* pour la Miséricorde : soit le service de trois classes communales. une salle d'asile et la visite des Pauvres à domicile. La Maison deviendra Maison Provinciale quand, en 1851, M. Etienne érige la Province d'Algérie. En 1855, cette Province compte 24 Maisons et 32 en 1877. Mais surviennent les laïcisations et beaucoup de Maisons sont réduites à la plus extrême pauvreté. Il faut trouver un moyen de vivre à Hussein-Day, elles firent la cueillette des fleurs d'oranger pour les vendre au pharmacien ; à El-Biar, elles deviennent blanchisseuses et même entreprennent le service de la voirie municipale : à Saint-Michel, on cultive et on vend des légumes, etc...

Et la Providence a eu durant ce demi-siècle d'existence. ses martyres de la charité : en 1844, une Sœur meurt avec 57 de ses enfants de la typhoïde ; à Kouba, deux sont emportées par le typhus ; en 1868. à l'Hôpital civil, huit contractent le typhus au chevet des malades comme trois autres Sœurs à l'Hôpital du Dey, etc... (R)

En 1955, à l'infirmerie de la *Maison-Mère*, au début de la nuit, *Frère Louis Bernier* meurt, discrètement, comme il a vécu. Sur quatre-vingt-deux années d'âge et soixante et une de vie religieuse, il en a consacré cinquante-quatre à la *Maison-Mère*, et plus de cinquante au service actif de la propreté. Sa vie donne l'impression d'un chapelet calmement égrené. Tant que ses forces physiques le lui permirent, il a ajouté l'une à l'autre, — comme les grains d'un rosaire - car il les accomplissait pour le bon Dieu — chacune de ces multiples activités qui constituent l'office si important de la propreté. Si, — comme il advenait fréquemment — on le dérangeait dans sa présente occupation, un léger tressaillement musculaire laissait à peine deviner l'effort qu'il s'imposait pour Être aimable et qui était, dans le chapelet de ses actions, le "gros grain", le "Gloria Patri" méritoire. Quand, ses divers labeurs terminés, il pouvait s'arrêter, ses doigts, durcis au contact d'instruments variés, se reposaient, avec son âme, sur les grains de son vieux chapelet... La souriante serviabilité dont le Frère Bernier laisse l'agréable souvenir, était chez lui une vertu acquise et non un penchant inné ; cette constatation, à elle seule, suffirait à montrer avec quelle raison, en parlant de ce Frère de la Mission, économe au point d'être devenu le conservateur d'un tas d'objets hétéroclites dont l'utilité se révélait un jour ou l'autre, serviable jusqu'à être, la souriante victime des importuns, discret comme l'est tout homme qui vit en Dieu, on a pu dire : le "saint" Frère Bernier².

1) *Annales*, t. 93, pp. 278-283, t. 119-120, pp. 293-296.

2) *Annales*, t. 121, pp. 3-8.